Les inscriptions scolaires 2023-2024 sont ouvertes

Inscriptions scolaires :

Ecoles : SAINT CYPRIEN – MEYRALS – RPI COUX ET BIGAROQUE-MOUZENS / SIORAC – RPI PAYS DE BELVES / SAGELAT

Vous résidez dans une des communes du territoire communautaire et votre enfant est en âge de rentrer à l'école ou vous venez d'emménager,



Complétez le dossier d'inscription :

Formulaire inscription scolaire 2024-2025

1 fichier·s 234.35 KB

Télécharger



Note Inscription scolaire 2023-2024

1 fichier·s 201.37 KB
Télécharger
Uniquement pour les parents qui optent pour le prélèvement automatique de la cantine :



Formulaire prélèvement cantine

1 fichier·s 228.24 KB
Télécharger
Le dossier d'inscription est à votre disposition :

- A la communauté de communes,
- Dans les écoles,
- Dans les mairies du territoire.

Et déposez-le à la Mairie de votre lieu de résidence ou directement à la communauté de communes Avenue de Sarlat 24220 ST CYPRIEN.

Si votre enfant est déjà scolarisé dans l'un des établissements, il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle inscription.

Les communes du territoire VALLÉE DORDOGNE FORET BESSEDE :

Allas les Mines, Berbiguières, Carves, Castels et Bézenac, Cladech, Coux et Bigaroque-Mouzens, Doissat, Grives, Larzac,

Marnac, Meyrals, Monplaisant, Sagelat, Pays de Belvès, Saint Cyprien, Sainte Foy de Belvès, Saint Germain de Belvès, St Pardoux et Vielvic, Salles de Belvès, Siorac en Périgord.

UNE QUESTION ? 05 53 28 66 00

Toutes les infos scolaires

Restauration scolaires